

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de Surveillance de la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres (CRCT) a tenu une session extraordinaire le 18 novembre 2021, par visioconférence, sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC, son Président statuaire.

Au cours de cette séance, le Conseil de Surveillance a pris connaissance des actions entreprises suite à l'adoption du nouveau corpus réglementaire du marché des valeurs du Trésor de la CEMAC, notamment des travaux réalisés durant l'année 2021 afin d'améliorer la coordination des émissions des titres publics et d'instituer un cadre permanent de concertation des Trésors publics de la CEMAC.

Au terme de cette session, le Conseil de Surveillance a approuvé : *i)* l'Instruction portant institution des jours d'émissions des valeurs du Trésor dans la CEMAC et *ii)* l'Instruction portant institution, composition et fonctionnement du cadre permanent de concertation des Trésors publics de la CEMAC. /-

Fait à Yaoundé, le 18 novembre 2021

**Le Président du Conseil de Surveillance
de la CRCT,**



ABBAS MAHAMAT TOLLI